

BREVES DE THIL

N° 87
Mars-Avril 2010

SOMMAIRE

1 Edito

2 Actu municipale
et communautaire

4 Retour sur le
Conseil Municipal

6 Culture et Loisirs

8 L'Info Municipale

OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15
mardi de 08h30 à 11h15
jeudi de 13h30 à 16h15
vendredi de 14h00 à 18h
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-
vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT : mairie.thil@thil.fr

hgauthier@thil.fr

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Avec le printemps qui s'annonce enfin, les Brèves se présentent à vous dans leur nouvelle livrée.

Nous les souhaitons plus aérées pour une meilleure lisibilité.

Le câblage Très Haut Débit a connu un vrai succès : plus de 160 Thilois sont aujourd'hui raccordés à l'internet, les accros pourront accéder en ligne aux Comptes rendus municipaux dans leurs détails.

La commune a voté son budget municipal le 11 mars dernier, l'essentiel à retenir vous est détaillé en pages intérieures. Le budget qui est proposé au vote du Conseil municipal se présente comme un budget de transition avant l'engagement des gros travaux en 2011.

Après avoir pris la mesure, lors de l'étude Voirie réalisée en 2009, de la déshérence des voiries, un schéma directeur de réaménagement des voiries et de leur sécurisation a été défini. La réalisation de "modes doux" est dans ce contexte un objectif majeur pour la sécurisation des circulations des familles au sein de la commune et l'accès à la zone loisirs des rives du Rhône pour les résidents de la communauté de communes.

Le dossier technique relatif aux travaux est aujourd'hui finalisé. Il reste à en assurer le montage financier avant sa présentation en réunion publique.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Votre Maire,
Bruno LOUSTALET

JOURNEE MOBILITE DOUCE
9 MAI 2010
RDV 9H30 PLACE DE LA MAIRIE
AVEC FESTHIL'ITE
POUR CIRCUIT VTT COOL EN
DIRECTION DU PARC DE MIRIBEL*



Voir page 7

*des tracts seront distribués dans vos
boîtes aux lettres pour plus d'infos.

ACTU MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

QUELQUES BREVES COMMUNAUTAIRES...

La Communauté aménage son territoire ...

Les travaux de construction du Centre Aquatique de la Communauté de communes ont été officiellement lancés le 6 février dernier avec la pose de la 1^{ère} pierre par Pascal Protière et Pierre Goubet en présence de MM. Thierry Philip Vice Président de la Région Rhône Alpes, Rachel Mazuir, Président du Conseil Général, Charles de la Verpillière, Chef de projet du Comité de Développement Rhône Alpes... premier plongeur à prévoir fin 2011 ...



Pierre GOUBET , Charles de la VERPILLIERE , Thierry PHILIP, Pascal PROTIERE, Rachel MAZUIR

et souhaite accompagner le développement des structures d'accueil du Grand Age ...

Le Conseil municipal sera appelé à se prononcer sous trois mois sur l'évolution des compétences de la Communauté de communes en faveur de l'aide et du soutien des structures d'accueil concourant à la mise en œuvre du plan gérontologique départemental et à l'accueil de jour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer...

Le Conseil aura également à se prononcer sur l'évolution de la compétence permettant à la Communauté l'étude de l'opportunité et de la programmation d'une Bibliothèque – Médiathèque intercommunale.

UN POINT SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal
le 23 avril 2010 à 18H30
en Mairie

Deux dossiers majeurs à l'ordre du jour du Conseil municipal du 11 mars dernier : Le Budget municipal et la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols. (voir en pages centrales)

Le compte rendu complet du Conseil Municipal est mis en ligne sur le site internet www.thil.fr dès son approbation lors du prochain Conseil.

ELECTIONS REGIONALES

LE RESULTAT A THIL

1^{er} TOUR : dimanche 14 mars
2010

Arthaud	2	0,6 %
Queyranne	87	27,1 %
Grossetête	82	25,55 %
Mérieu	62	19,31 %
Gollnish	40	12,46 %
Dulac	8	2,49 %
Martin	16	4,98 %
Begag	17	5,29 %
Combet	7	2,18 %

328 votants sur 718 inscrits, soit
45,68 % de participation.
Suffrages exprimés : 321
Nuls : 7

391 votants sur 718 inscrits, soit
54,45 % de participation.
Suffrages exprimés : 383
Nuls : 8

2^{ème} TOUR : dimanche 21 mars 2010

Queyranne	196	51,18 %
Grossetête	135	35,25 %
Gollnish	52	13,57 %

La **Commission Communication** a choisi d'effectuer un petit «re-lookage» de printemps des Brèves de Thil tenant compte de vos remarques et vos suggestions depuis l'apparition des Brèves en couleurs il y a un peu plus d'un an. Nous vous proposons donc une nouvelle maquette adoucie, plus aérée. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires via le e-debat du site internet de la commune : www.thil.fr

Des jeux d'enfants ont été installés
devant l'école à l'initiative de la
Commission Voirie.
Ils sont réservés aux plus jeunes !
Et leur utilisation reste sous la
responsabilité des parents...
Amusez-vous bien !



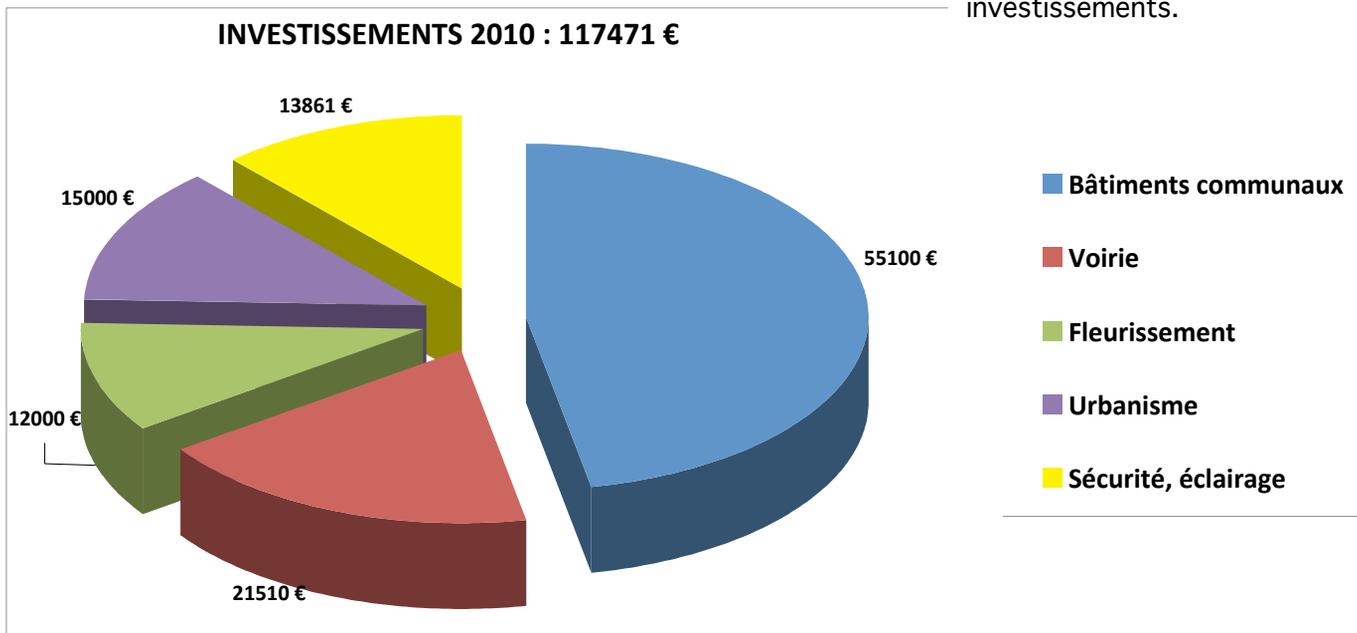
Retour sur le Conseil Municipal du 11 mars

Le compte rendu complet du Conseil Municipal est mis en ligne sur le site internet : www.thil.fr dès son approbation.

Ce qu'il faut retenir du budget 2010 ...

Le budget a été voté sur une base de recettes fiscales sans augmentation du taux d'imposition des taxes directes locales (Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti). Seules les bases d'imposition, décidées par le Parlement dans la loi de finances, ainsi que la part départementale font l'objet d'une évolution, la part régionale ayant été maintenue à son niveau 2009.

Le budget 2010 s'élève à un total de 992 549 euros dont plus de 145 000 euros seront consacrés aux investissements.



Le budget voté au Conseil municipal se présente comme un budget de transition avant l'engagement des gros travaux en 2011. Il privilégie :

- la recherche systématique d'économies sur les dépenses courantes de la commune,
- la poursuite de l'effort de la commune en faveur de la nécessaire modernisation et de la conservation du patrimoine communal,
- la rénovation des équipements collectifs (abri bus) et des équipements concourant à la sécurité (équipement du CPI de Thil, acquisition d'un défibrillateur cardiaque, (la création puits perdu Champ du Perron),
- l'embellissement du village et l'aménagement d'un espace convivial autour de la supérette Vival.

L'enveloppe des dotations aux associations et à l'animation du village (pour un montant total de 9330 €) est complétée par les dotations aux organisations intervenant dans le secteur social et de la petite enfance (pour un montant total de 24 100 €)

Les autres délibérations votées ont concerné :

- la fixation des indemnités du Maire et des Adjointes suite au changement de la strate communale.

Les indemnités sont fixées comme suit :

	Plafond légal de l'indemnité mensuelle pour une commune de + 1000 habitants	Indemnité votée par le Conseil municipal
Maire	1622 €	831 €
Adjointes	622 €	340 €

- L'élection de Madame GAUTHIER à la commission Urbanisme
- La mise en révision du POS/PLU

Mise en révision du POS / PLU de la commune

La mise en révision du POS élaboré en 1984 a été engagée à la demande de Monsieur le Préfet car il ne correspond plus aux exigences qui résultent de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) et de la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 « Urbanisme et Habitat » qui imposent la mise en place d'un nouvel instrument de planification urbaine : le Plan Local d'Urbanisme. Il n'est pas compatible avec les orientations du SCoT Bugey Côtière - Plaine de l'Ain en matière de formes urbaines et de densification.

Les objectifs de la commune au travers de cette opération sont les suivants :

- Maîtriser le développement de l'habitat notamment en envisageant pour les zones restant à urbaniser les règles applicables et leurs limites,
- Intégrer les prescriptions réglementaires nouvelles issues du code de l'urbanisme,
- Etablir un plan de zonage de l'assainissement qui intègre les contraintes territoriales,
- Mener une réflexion thématique avec une approche environnementale, architecturale et paysagère.
- Améliorer la qualité du cadre de vie, en créant des maillages entre les quartiers existants, en favorisant notamment des zones paysagères, des accès modes doux,
- Veiller à un développement cohérent de l'activité économique.

La population sera étroitement associée à ce processus qui devrait s'étaler sur une période de trois ans.

SUBVENTIONS 2010	
Spa	250
Sou des écoles	1000
Aca Dombes	150
Acenas	150
Adapa	2180
Leon Berard	120
Cuma	1500
Fc Luenaz	1000
Foyer socio	150
Mjc Montluel	30
Prévention routière	100
Thil'oisirs	200
Temps de vivre	500
Festhil'ité	2000
Sous total	9330
Symalim	1613
Canal Miribel	150
Crèche Beynost	16 850
Ram Beynost	2182
Entente Dale	3215
Synd elec	40
Aevramont	50
Sous total	24 100
Total général	33 430

Culture et Loisirs

PORTES OUVERTES

de l'Académie de Musique et de Danse de la CCMP

Pour la MUSIQUE

Le samedi 29 mai 2010

09H00 - 13H00

Site des Balmes
Avenue des Balmes
Allée Pierre Perret
En face de la cité de la petite enfance

14H00 - 18H00

Site de la Sathonette
10 Montée de la Paroche
Parc de la Sathonette

Présentation instrumentale
Essais possibles
Divers concerts et animations
Par les élèves et les professeurs
Nombreux groupes – Programme varié

Pour la DANSE

Site de la Sathonette
10 Montée de la Paroche
Parc de la Sathonette

Mercredi 26 mai 2010

11H00 - 12H15 Danse Classique (+ de 8ans)
13H15 - 14H15 Initiation Danse (- de 8ans)

Samedi 29 Mai 2010

09h30 – 12h30 - Contemporain
13h30 – 14h30 – Jazz débutants
14h30 – 15h30 – Jazz non débutants

INSCRIPTIONS A L'ACADEMIE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LA CCMP

Du lundi 10 mai au vendredi 11 juin 2010

Les dossiers d'inscription seront téléchargeables
sur www.cc-miribel.fr

Dès le 26 Avril 2010



L'Académie de Musique et de Danse de la CCMP a l'honneur de vous annoncer les événements suivants pour le mois de Mai 2010 :

- Le 30 Avril 2010 à 20h30 aux Balmes, Soirée PLUNKA

Plunka vous invite à un voyage dans les pays de l'Est à travers des thèmes traditionnels arrangés et revisités par des musiciens aux oreilles curieuses. Ils titillent vos papilles auditives avec un mélange savant de rythmiques bulgares, mélodies macédoniennes, sonorités klezmer et autres grincements balkaniques. (Olaf violon, Heidi saxophones, Vincent Desmazières guitare, Elise Salito tuba).

- Le 2 Mai 2010 14h30 au complexe du Mas de Roux à Beynost

Concert des orchestres Junior vent et Benjamin vent de l'Académie de Musique de la CCMP avec la participation des orchestres suivants :

- o Orchestre Junior de l'Ecole de Musique de St Laurent de Mure
- o Orchestre Junior de l'Ecole de Musique de Caluire
- o Harmonie « l'Espérance » de Beynost

- Le 7 Mai 2010 à 20h30 à la Sathonette, Soirée EARLY FASHION

Mélange de sons électriques, de musique concrète et de pop, EARLY FASHION développe un univers onirique aux ambiances envoûtantes, parfois tendues, voire étranges. Créé en 2007 par le musicien Thomas DEBORDE, EARLY FASHION se produit sur scène avec une formation constituée d'un quatuor à cordes, chant et machines.

- Le 28 Mai 2010 à 18h30 à la Bibliothèque de Beynost Musicalivre

- Le 29 Mai 2010 Portes Ouvertes des classes de Danse et d'Instrument

SOU DES ECOLES

Comme chaque année, nos petits écoliers ont animé les rues de Thil, à l'occasion du Carnaval. Le thème retenu, les contes, a permis à chacun de rivaliser d'imagination et une nouvelle fois, c'est un défilé très coloré, qui a parcouru les rues de notre village.

En tête, Grise mine, qui pour la première fois, avait été fabriqué par les enfants mangeant à la cantine, sous la direction avisée de Marie-Hélène et de Bettina. Nous les remercions chaleureusement pour cette super initiative. La partie musicale était assurée par des musiciens thilois, toujours présents pour assurer l'ambiance. Merci à eux, à leur musique et à leur bonne humeur. Après le lâcher de ballons, une petite restauration à la buvette et Grise mine est parti en fumée, sous la surveillance des pompiers du village, que nous remercions de leur présence.

Nous rappelons aux parents voulant se divertir, que la soirée **CAFE-THEATRE** aura lieu le **vendredi 30 avril**.

A bientôt

De plus les inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 2010-2011 auront lieu du 3 mai au 5 juin 2010

Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1)

Est organisée

À la Caserne des Sapeurs-Pompiers de Thil

Une formation essentielle

Dix heures pour apprendre à sauver une vie ! C'est l'objectif de la formation PSC 1.

Apprenez à reconnaître différentes situations, à agir en conséquence et alerter les secours organisés : les premiers gestes peuvent tout changer !

La formation est assurée par un moniteur national de premiers secours agréé par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ain à jour de sa formation continue.

Quel est le programme ?

Les thèmes abordés durant la formation sont :

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas (la réanimation cardio-pulmonaire)
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme

Quels sont les pré-requis ?

Il n'y a pas de pré requis pour suivre cette formation.

Aucune connaissance préalable n'est nécessaire, tout le monde peut suivre ce stage.

Est-ce trop sportif, trop scolaire ou trop compliqué ?

Non : ni sportif, ni scolaire, ni compliqué !

Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique.

Tout est basé sur l'apprentissage des gestes de premiers secours et la pratique de ceux-ci au cours de mises en situation où les formateurs simulent des accidents.

Le PSC 1 est vraiment accessible à TOUS !

DATES DES FORMATIONS

Le Vendredi 21 Mai 2010 de 19h00 à 22h00
et le Samedi 22 Mai 2010 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Le Vendredi 28 Mai 2010 de 19h00 à 22h00
et le Samedi 29 Mai 2010 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

RENSEIGNEMENT : Mr Olivier CAMBA au 04 78 06 24 31

AU GRAND PARC SANS MA VOITURE !
Rejoignez la fête à vélo depuis les communes partenaires



Quelques conseils pour éviter la prolifération des moustiques :

- Vider régulièrement les coupelles de vos pots de fleurs, une vieille brouette qui traîne, ou tout autre contenant dans lequel l'eau reste prisonnière.
- Vérifiez que le tuyau d'aération de votre fosse septique soit équipée d'un grillage moustiquaire.
- Assurez-vous que les dalles de vos fosses septiques et les regards soient fermés hermétiquement.



CAMPAGNE DE DEMOUSTICATION

La commune de Thil va procéder, avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID), service public, à une campagne de démoustication.

Les Agents de l'EID interviendront pour contrôler et traiter, le cas échéant les points d'eau stagnante, aussi bien sur les

domaines publics que privés.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à ces agents détenteurs d'une carte professionnelle visée par le directeur.

L'efficacité de ce service dépend en majorité de la coopération de tous.

Le traitement n'est pas toxique et est effectué avec un bacille tout à fait inoffensif pour l'homme. Tout renseignement peut être obtenu **en mairie ou auprès de l'EID, 73310 CHINDRIEUX, au 04 79 54 21 58.**

Un registre de recueil de plaintes, déposé en mairie sera régulièrement relevé par un agent, afin d'intervenir plus rapidement auprès des personnes

POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2010, LES PRE-INSCRIPTIONS SE FONT EN MAIRIE DES MAINTENANT. MERCI DE PRENDRE CONTACT AU 04 78 06 19 90 POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS.

Conditions d'inscription des enfants en maternelle à Thil

L'arrivée d'un enfant à l'école maternelle se fait en 2 étapes :

1. Inscription de l'enfant auprès des services de la mairie;
2. Admission de l'enfant auprès du directeur d'école.

Les élèves dont l'état de santé et de maturation physiologique (**propreté obligatoire...**) est compatible avec la vie collective en milieu scolaire **peuvent être admis** à l'école maternelle de Thil **dès lors qu'ils auront leur 3ème anniversaire avant le 31 décembre de l'année de la rentrée scolaire.**

Tous les élèves admis en maternelle entrent à l'école lors de la rentrée de septembre. Dès lors, les parents s'engagent à une fréquentation régulière de l'école et sont soumis à obligation scolaire.

L'accueil des Tout Petits (nés durant l'année qui suit la limite fixée ci-dessus) est possible dans certains cas :

- Il y a suffisamment de TP pour créer une classe n'ayant que des TP ou des TP avec des élèves de Petite Section ; **Dans le cas d'un risque de triple niveau TP-MS-GS, il a été décidé que l'accueil des TP serait impossible ;**
- **Le nombre d'élèves dans la classe ne doit pas dépasser 30 élèves.** Dans le cas où l'accueil des TP serait possible, les inscriptions se feraient dans l'ordre d'arrivée jusqu'au seuil de 30 élèves. Au-delà, les parents se verront refuser l'inscription de leur enfant.

LA PROCHAINE CAMPAGNE DE LAVAGE DES BACS POUBELLES AURA LIEU A THIL LE MERCREDI 19 MAI.

ATTENTION : La collecte commence à partir de 6h. Sortez vos encombrants la veille au soir !

> Stockez vos encombrants À L'ENDROIT OÙ VOUS METTEZ HABITUELLEMENT VOTRE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES;

> Vérifiez que vos encombrants ne gênent pas la circulation des véhicules. Ne déposez pas vos déchets sur la voie;

> Laissez un espace sur le trottoir pour que les piétons puissent circuler

> Ne déposez pas de déchets pouvant être recyclés ou jetés dans la poubelle habituelle, ni de déchets spécifiques.

Les types de déchets collectés

Les déchets encombrants sont essentiellement composés d'appareils ménagers et de meubles usagés :

- > électroménager : frigo, machine à laver, TV-hi-fi;
- > mobilier : tables, canapés, sommiers, commodes ;
- > autres objets : radiateurs, chauffe-eau, vélos, poussettes, lavabos, moquettes...

ATTENTION, les déchets suivants ne seront pas collectés :

- > ordures ménagères
- > déchets des établissements artisanaux, commerciaux et industriels
- > déchets provenant des travaux publics et particuliers (gravats, déblais, décombres...)
- > déchets anatomiques et infectieux, cadavres d'animaux, déchets issus des abattoirs
- > déchets verts (tontes de gazon, branchages, feuilles mortes...)
- > déchets spécifiques (pneumatiques, batteries, bidons d'huile, de peinture, de solvant, amiante...)

PROCHAINE COLLECTE DES ENCOMBRANTS A THIL LE LUNDI 26 AVRIL 2010